(suite de la 1e page.)

de bonne prise, depuis les livres de comptes jusqu'aux rideaux de fenêtres.

Un habitant qui avait résolu de livrer bataille avec une meute de huit chats, a été mis en déroute : au bout d'un quart d'heure de lutte inégale, les huits chats terrassés gisaient à terre, râlant sous les derniers coups de dents des rongeurs.

Un autre, qui avait cru trouver un refuge dans la lumière et qui avait planté devant sa porte une rangée de bouteilles avec des bougies allumées, a vu, en un clin d'œil, ses bouteilles renversées et ses bougies croquées à belles dents.

Les habitants ont été, en conséquence, obligés de compter sur leur courage personnel pour organiser la résistance, et ils ont dû livrer de véritables corps à corps avec leurs assaillants. La nuit dernière, 1,300 rats ont été massacrés. Un combattant héroïque en a, parait-il, exterminé 146 à lui tout seul. Mais la lutte n'est pas finie, et on envisage avec terreur la perspective d'un retour offensif de l'ennemi.

Naissance,

M. Henri Fournier, le sympathique gérant français de la maison Robinson, est l'heureux père d'une petite fille ; mademoiselle Alma a été tenue sur les fonds baptismeaux par Madame Isaie Richer, de Ste.-Anne, et M. George Germain.

Nous présentons à M. et Mme Fournier nos souhaits de prospérité et de bonheur pour le bébé nouveau-né.



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme au-dessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année, sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

LE MANITOBA

Le bulletin des Récoltes, émané par le Gouvernement le 12 décembre 1898, donne les statistiques suivantes, pour l'année :

	En culture. Acres.	Moyenne à l'âcre. Minots.	Récolte totale Minots.
Blé	1,488,232	17.01	25,213,745
Avoine	514,824	33.60	17,308,252
Orge	158,058	27.06	4,277,927
Patates	19,591	165	3,253,038

BETAIL SUR PIED.

Animaux de boucherie exportés durant l'année.............. 12,525
Bêtes d'élevage expédiés pendant l'année 20,000

PRODITS DE LA LAITERIE

Total des produits de la laiterie pour l'année.............. $409,455

Dépenses de construction sur les fermes cette année........ $1,460,740

Nombre de fermes dans la province........................ 32,000

Des terrains peuvent être achetés dans presque tous les districts de la Province à des conditions faciles de paiement. Les prix sont de $2.50 en montant.

Homesteads gratuits.

peuvent être obtenus en beaucoup d'endroits de la Province.

On peut obtenir toutes les informations désirables, ainsi que cartes etc., en en faisant la demande à

Thomas Greenway,
Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration,
Winnipeg, Man.

Ou à C. H. Jeffreys, Agent d'Immigration pour Manitoba.